

# L'affaire du contrôle de police qui a dégénéré à Waterloo sera portée devant le tribunal en janvier

*Belga*

Les policiers de la zone de la Mazerine et leurs collègues waterlootois ont été appelés à intervenir vendredi soir vers 23h30 dans une habitation privée située à la limite des localités d'Ohain (Lasne) et Waterloo. [Une fête rassemblant une dizaine de personnes s'y déroulait.](#)

Lors du contrôle domiciliaire opéré en accord avec le parquet brabançon, le propriétaire de la maison s'est rebellé, tout comme sa conjointe et leurs enfants. Des coups ont été portés aux policiers qui ont été blessés sans pour autant se trouver en incapacité de travail. La mère de famille s'est retrouvée au sol durant l'altercation et souffre d'une fracture du nez.

Selon la famille incriminée, les policiers auraient fait usage de la force de manière injustifiée. Le père, la mère et leur fille majeure seront néanmoins convoqués devant le tribunal correctionnel pour y répondre de rébellion en bande, coups à policiers et infraction relative au couvre-feu.

L'audience est fixée à la fin du mois de janvier 2021, a annoncé lundi le procureur brabançon à l'agence Belga, précisant qu'un juge de fond est d'ores et déjà désigné. L'enquête doit être complétée par l'ensemble des témoignages des personnes présentes au moment des faits afin de permettre au juge de disposer de toutes les versions, conclut Marc Rézette.